

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : MAIRIE DE MONTANS (1)**  
**(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 21810171500017

POSTE COMPTABLE : SGC GAILLAC

**M. 57**

**Compte financier unique**  
**Voté par nature**

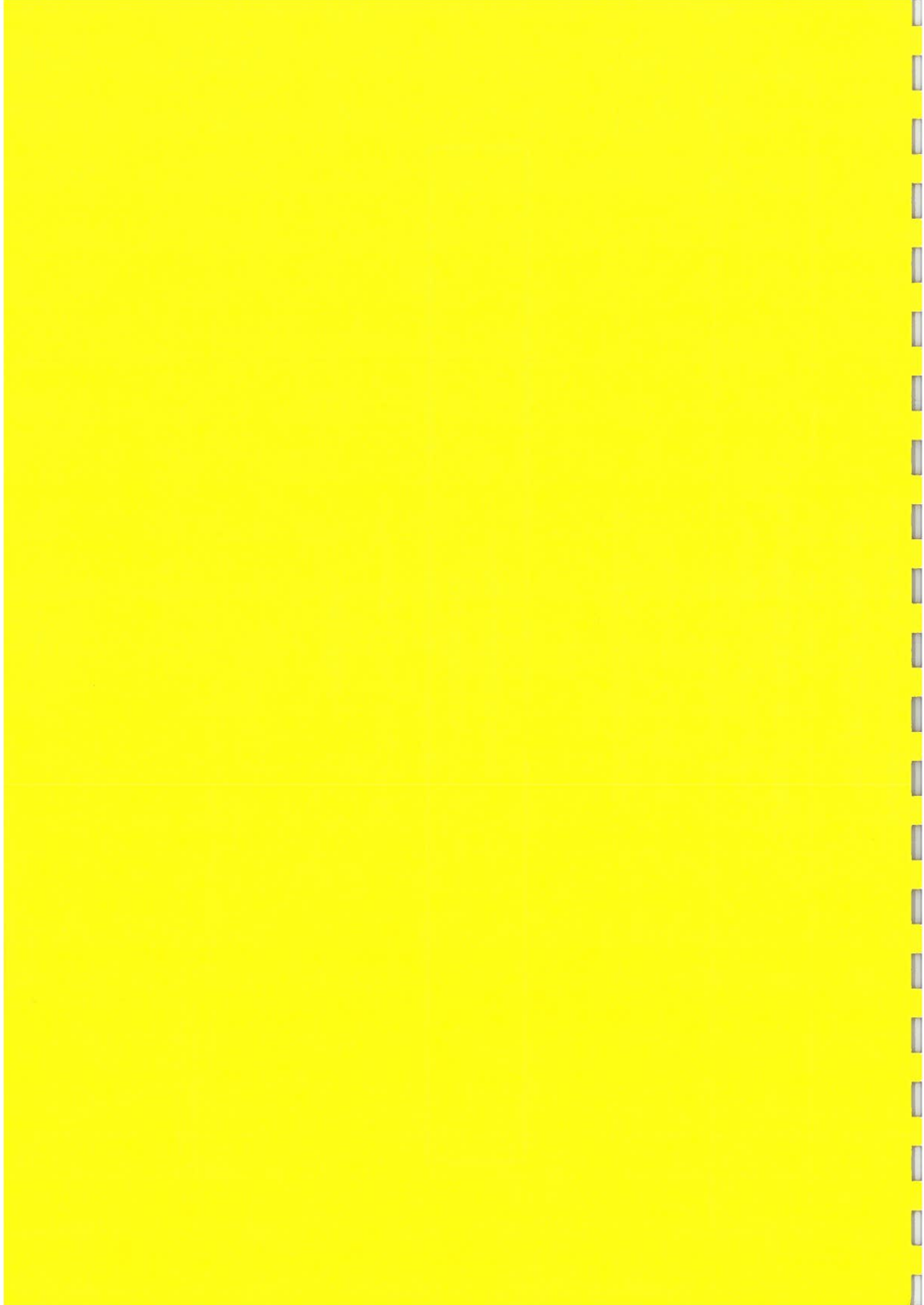
**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellé du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## Sommaire

### I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	6
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	7
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	8

### II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	9
<b>Vue d'ensemble</b>	
A1.1 - Dépenses d'investissement	10
A1.2 - Recettes d'investissement	11
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	12
A2.2 - Recettes de fonctionnement	13
<b>Vue détaillée</b>	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

### III - Etats financiers

A - Bilan
B - Compte de résultat
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)
D - Balance des comptes

### IV - Etats annexés

#### A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	38

#### B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	50
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	51
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B4.3 - Etat des emprunts garantis	55
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B4.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B4.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B6 - Etat du personnel	56
B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet

**C - Etats annexés budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



## NOTE DE PRESENTATION COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU

### I. Le cadre général

Depuis l'exercice 2024, le Maire et le Comptable de la DGFIP élaborent ensemble le Compte Financier Unique (CFU). Le CFU présente une information financière rationalisée. Avec une procédure de confection dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'Ordonnateur (le Maire) et celles du Comptable de la DGFIP.

Le CFU retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Commune sur l'année. Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Il fait également apparaître les restes à réaliser. Ce sont les dépenses et recettes d'investissement engagées non mandatées, c'est-à-dire non réalisées sur l'exercice précédent et qui sont reportées sur le nouvel exercice.

A partir de ce compte, le conseil municipal affecte les résultats de l'année passée au budget du nouvel exercice (délibération d'affectation des résultats).

**L'Assemblée délibérante a procédé au vote du Compte Financier Unique 2025 le 24 février 2026.**

Le maire, dont la gestion est examinée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

## II. Les réalisations 2025

Pour 2025, le CFU fait apparaître les résultats suivants :

La section de fonctionnement : elle regroupe toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services** de la collectivité.

- Dépenses de fonctionnement    674 424.34 €
- Recettes de fonctionnement    886 840.81 €

La section d'investissement : elle regroupe les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

- Dépenses d'investissement        772 751.88 €
- Recettes d'investissement        949 832.85 €
  
- Restes à réaliser dépenses d'investissement 618 982.33 €
- Restes à réaliser recettes d'investissement 407 013.50 €

**Le CFU 2025 de la Commune de Montans a été approuvé à l'unanimité :**

14 votes dont 2 pouvoirs

14 pour

0 contre

0 abstention

*Le CFU de la Commune reste déposé en mairie où il est mis à la disposition du public.*

*Les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois après leur adoption.*

*Le Maire,  
Gilles CROUZET*

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	
	<b>I</b>
	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	1 577

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	973 253,00

<b>Ratios de niveau</b>	
	<b>Valeurs</b>
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	406,84
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	562,36
3 Dépenses d'équipement brut / population	429,77
4 Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5 DGF / population	210,46
<b>Ratios de structure et d'analyse financière</b>	
	<b>Valeurs</b>
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,55 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	79,19 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	27,65 %
9 Taux d'épargne nette ( Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	20,81 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		1 619 807,07	852 985,22	2 472 792,29
	Recettes réalisées (1)	B	949 832,85	886 840,81	1 836 673,66
	Restes à réaliser	C	407 013,50	0,00	407 013,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 461 312,52	1 170 960,95	2 632 273,47
	Dépenses réalisées (1)	E	772 751,88	674 424,34	1 447 176,22
	Restes à réaliser	F	618 982,33	0,00	618 982,33
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	177 080,97	212 416,47	389 497,44
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-158 494,55	317 975,73	159 481,18
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	18 586,42	530 392,20	548 978,62
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-211 968,83	0,00	-211 968,83
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-193 382,41	530 392,20	337 009,79

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>618 982,33</b>
<b>10</b>	Dotations, fonds divers et réserves	<b>0,00</b>
<b>13</b>	Subventions d'investissement	<b>0,00</b>
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées	<b>1 870,00</b>
<b>18</b>	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	<b>0,00</b>
<b>112</b>	Opération d'équipement n° 112	<b>3 920,65</b>
<b>136</b>	Opération d'équipement n° 136	<b>4 205,29</b>
<b>140</b>	Opération d'équipement n° 140	<b>4 700,00</b>
<b>156</b>	Opération d'équipement n° 156	<b>9 734,00</b>
<b>166</b>	Opération d'équipement n° 166	<b>5 000,00</b>
<b>193</b>	Opération d'équipement n° 193	<b>112 000,00</b>
<b>209</b>	Opération d'équipement n° 209	<b>321 667,03</b>
<b>210</b>	Opération d'équipement n° 210	<b>155 885,36</b>
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	<b>0,00</b>
<b>204</b>	Subventions d'équipement versées (3)	<b>0,00</b>
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	<b>0,00</b>
<b>22</b>	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>
<b>23</b>	Immobilisations en cours(sauf 2324)	<b>0,00</b>
<b>26</b>	Participations et créances rattachées	<b>0,00</b>
<b>27</b>	Autres immobilisations financières	<b>0,00</b>
<b>45</b>	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	Charges à caractère général	<b>0,00</b>
<b>012</b>	Charges de personnel et frais assimilés	<b>0,00</b>
<b>014</b>	Atténuations de produits	<b>0,00</b>
<b>65</b>	Autres charges de gestion courante	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	Frais fonctionnement des groupes d'élus	<b>0,00</b>
<b>66</b>	Charges financières	<b>0,00</b>
<b>67</b>	Charges spécifiques	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>407 013,50</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	407 013,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N**

**I**  
**F**

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>				
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>				
TFPB	28,95	0,00	406 458,00	0,00
TFPNB	37,56	0,00	46 424,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,50	0,00	10 308,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**II**  
**A1.1**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	40 017,00	31 517,00	78,76	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	1 344 817,02	680 574,73	50,61	617 112,33
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 384 834,02</b>	<b>712 091,73</b>	<b>51,42</b>	<b>617 112,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 478,50	60 660,15	79,32	1 870,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>76 478,50</b>	<b>60 660,15</b>	<b>79,32</b>	<b>1 870,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 461 312,52</b>	<b>772 751,88</b>	<b>52,88</b>	<b>618 982,33</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>1 461 312,52</b>	<b>772 751,88</b>	<b>52,88</b>	<b>618 982,33</b>
001	Solde d'exécution négatif reporté	158 494,55			
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>1 619 807,07</b>	<b>772 751,88</b>		<b>618 982,33</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**II**  
**A1.2**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	609 805,24	203 102,53	33,31	407 013,50
16	Emprunts et dettes assimilées	71 870,00	120 000,16	166,97	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	587 323,54	593 897,60	101,12	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 268 998,78</b>	<b>917 000,29</b>	<b>72,26</b>	<b>407 013,50</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	317 975,73			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	32 832,56	32 832,56	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>350 808,29</b>	<b>32 832,56</b>	<b>9,36</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>1 619 807,07</b>	<b>949 832,85</b>	<b>58,64</b>	<b>407 013,50</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>1 619 807,07</b>	<b>949 832,85</b>		<b>407 013,50</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

II

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	233 752,98	177 813,67	0,00	177 813,67	76,07	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	434 000,00	375 658,75	0,00	375 658,75	86,56	0,00
014	Atténuations de produits	6 972,00	6 957,00	0,00	6 957,00	99,78	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	123 300,00	68 496,30	0,00	68 496,30	55,55	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>798 024,98</b>	<b>628 925,72</b>	<b>0,00</b>	<b>628 925,72</b>	<b>78,81</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	20 127,68	12 666,06	0,00	12 666,06	62,93	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>	<b>820 152,66</b>	<b>641 591,78</b>	<b>0,00</b>	<b>641 591,78</b>	<b>78,23</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	317 975,73					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	32 832,56	32 832,56	0,00	32 832,56	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>	<b>350 808,29</b>	<b>32 832,56</b>	<b>0,00</b>	<b>32 832,56</b>	<b>9,36</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>1 170 960,95</b>	<b>674 424,34</b>	<b>0,00</b>	<b>674 424,34</b>	<b>57,60</b>	<b>0,00</b>
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>	<b>1 170 960,95</b>	<b>674 424,34</b>	<b>0,00</b>	<b>674 424,34</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**II**

**A2.2**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	42 000,00	44 482,37	0,00	44 482,37	105,91	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 800,00	60 368,88	0,00	60 368,88	168,63	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	84 981,00	85 826,00	0,00	85 826,00	100,99	0,00
731	Fiscalité locale	230 051,00	221 051,28	0,00	221 051,28	96,09	0,00
74	Dotations et participations	424 248,22	429 114,22	0,00	429 114,22	101,15	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 100,00	45 739,28	0,00	45 739,28	130,31	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>852 180,22</b>	<b>886 582,03</b>	<b>0,00</b>	<b>886 582,03</b>	<b>104,04</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	5,00	4,78	0,00	4,78	95,60	0,00
77	Produits spécifiques	800,00	254,00	0,00	254,00	31,75	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>	<b>852 985,22</b>	<b>886 840,81</b>	<b>0,00</b>	<b>886 840,81</b>	<b>103,97</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>852 985,22</b>	<b>886 840,81</b>	<b>0,00</b>	<b>886 840,81</b>	<b>103,97</b>	<b>0,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	317 975,73					
	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>1 170 960,95</b>	<b>886 840,81</b>	<b>0,00</b>	<b>886 840,81</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = D1 040

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112(1)  
LIBELLE : PANNEAUX SIGNALISATION**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 092,00	4 171,35 A	51,55	3 920,65 B	14 893,50	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	8 092,00	4 171,35	51,55	3 920,65	14 893,50	
2151	Réseaux de voirie	8 092,00	4 171,35		3 920,65	14 893,50	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>D - B</b>
	-4 171,35	-14 893,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136(1)**  
**LIBELLE : VOIRIE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 191,00	61 985,71	93,65	4 205,29	B	585 550,68	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	66 191,00	61 985,71	93,65	4 205,29		229 325,95	
2151	Réseaux de voirie	66 191,00	61 985,71		4 205,29		229 325,95	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		356 224,73	
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00		0,00		356 224,73	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>11 497,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 346,80</b>	
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	11 497,80	0,00	0,00	20 346,80	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	8 478,60		0,00	8 478,60	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	8 849,00	
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	3 019,20		0,00	3 019,20	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<b>Solde du financement (7)</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>D - B</b>
<b>C - A</b>	<b>-50 487,91</b>
	<b>-565 203,88</b>

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140(1)  
LIBELLE : MATERIEL MOBILIER ET ROULANT**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>								
<b>Total chapitre 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	46 487,02	32 708,16	70,36	4 700,00	B	289 817,93	
<b>Total chapitre 204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
<b>Total chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	46 487,02	32 708,16	70,36	4 700,00		289 817,93	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 500,00	321,36		0,00		1 181,50	
2157	Matériel et outillage technique	20 952,02	27 180,50		4 700,00		114 744,30	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 035,00	3 494,54		0,00		90 755,53	
2181	Install. générales, agencements	3 000,00	1 711,76		0,00		1 711,76	
2182	Matériel de transport	14 000,00	0,00		0,00		0,00	
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		0,00		50 010,30	
2184	Matériel de bureau et mobilier	3 000,00	0,00		0,00		23 800,89	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00		7 613,65	
<b>Total chapitre 22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
<b>Total chapitre 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 064,25</b>	
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 064,25	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	11 085,00	
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	5 913,12	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	1 893,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	2 173,13	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	84 000,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (7)		En cumulé	
	Pour l'exercice		
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-32 708,16</b>	<b>D - B</b>
			<b>-184 753,68</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 156(1)  
LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 038,00	34 304,00	77,90	9 734,00	47 087,26		
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	44 038,00	34 304,00	77,90	9 734,00	47 087,26		
2116	Cimetières	36 038,00	5 362,72		0,00	18 145,98		
212	Agencements et aménagements de terrains	8 000,00	28 941,28		9 734,00	28 941,28		
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>								
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	D	1 600,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		1 600,00	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	-34 304,00	D - B	-45 487,26

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 158(1)  
LIBELLE : SALLE DE REUNION ST MARTIN**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 045,00	1 044,60	99,96	0,00	3 247,56	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 045,00	1 044,60	99,96	0,00	3 247,56	
2135	Installations générales, agencements	1 045,00	1 044,60		0,00	1 044,60	
2158	Autres inst. matériel.outil. techniques	0,00	0,00		0,00	2 202,96	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	-1 044,60	D - B	-3 247,56

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 166(1)  
LIBELLE : EXTENSION ENFOUISSEMENT RESEAUX**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	2 831,64	23,60	5 000,00	13 176,44		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	2 831,64	47,19	5 000,00	3 647,20		
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	6 000,00	2 831,64		5 000,00	3 647,20		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	9 529,24		
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 000,00	0,00		0,00	4 265,40		
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	5 263,84		
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Solde du financement (7)</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>-2 831,64 D - B</b>
<b>C - A</b>	<b>-13 176,44</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dormant lieu à reversement.  
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.  
 (7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 193(1)  
LIBELLE : MAISON ROSSIGNOL RESTAURANT**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	480 819,00	347 873,66	72,35	112 000,00	540 054,06	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	480 819,00	347 873,66	72,35	112 000,00	540 054,06	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	170 000,00	
2132	Bâtiments privés	480 819,00	347 873,66		112 000,00	370 054,06	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		<b>291 039,00</b>	<b>42 156,00</b>	<b>14,48</b>	<b>198 883,00</b>	<b>D 254 156,00</b>	
<b>Total chapitre 13</b>	<b>Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)</b>	<b>241 039,00</b>	<b>42 156,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 883,00</b>	<b>154 156,00</b>	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	181 039,00	27 156,00		153 883,00	39 156,00	
1322	Subv. non transf. Régions	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	100 000,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	30 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00	
<b>Total chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (6)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00		0,00	100 000,00	
<b>Total chapitre 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Solde du financement (7)		En cumulé	
	Pour l'exercice		
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-305 717,66</b>	<b>D - B</b>
			<b>-285 898,06</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202(1)  
LIBELLE : AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 077,37
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 987,41
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 987,41
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 785,47
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 785,47
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 304,49
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 304,49

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>		90 900,00 C	90 921,09	100,02	0,00 D	590 004,09	
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	90 900,00	90 921,09	0,00	0,00	490 004,09	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	199 083,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	100 000,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	100 000,00	
1327	Subv. non transf. Fonds européens	90 900,00	90 921,09		0,00	90 921,09	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	100 000,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes - Dépenses	Pour l'exercice	D - B	
C - A	90 921,09	D - B	-251 073,28

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non litrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206(1)  
LIBELLE : CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 108,00	3 108,00 A	100,00	0,00 B	350 814,42	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 108,00	3 108,00	100,00	0,00	350 814,42	
2151	Réseaux de voirie	3 108,00	3 108,00		0,00	346 450,80	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	4 363,62	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	106 866,24	42 971,14	40,21	57 574,00	D 115 104,03	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	62 180,00	0,00		57 574,00	26 820,00	
1323	Subv. non transf. Départements	22 186,24	20 471,14		0,00	29 979,90	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 500,00	22 500,00		0,00	45 000,00	
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00		0,00	13 304,13	
<b>Total chapitre 16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total chapitre 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Solde du financement (7)		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>39 863,14</b>	<b>D - B</b>
			<b>-235 710,39</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 207(1)  
LIBELLE : PARKING VILLAGE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 937,00	0,00	0,00	0,00	B	3 227,57
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	12 937,00	0,00	0,00	0,00		3 227,57
2151	Réseaux de voirie	12 937,00	0,00		0,00		3 227,57
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Soide du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>D - B</b>
	0,00	-3 227,57

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 209(1)  
LIBELLE : MAM MAISON ASSISTANTS MATERNELS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	475 100,00	153 432,97	32,29	321 667,03	173 266,25	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	475 100,00	153 432,97	32,29	321 667,03	173 266,25	
2132	Bâtiments privés	475 100,00	153 432,97	32,29	321 667,03	173 266,25	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	191 000,00	15 556,50	8,14	150 556,50	D	15 556,50
1322	Subv. non transf. Régions	45 000,00	0,00		45 000,00		0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	36 000,00	15 556,50		15 556,50		15 556,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 000,00	0,00		90 000,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	20 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses	Pour l'exercice	D - B	-157 709,75
	C - A	-137 876,47	D - B

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210(1)  
LIBELLE : PARVIS EGLISE VILLAGE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	195 000,00	39 114,64	20,06	155 885,36	39 114,64	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	195 000,00	39 114,64	20,06	155 885,36	39 114,64	
212	Agencements et aménagements de terrains	195 000,00	39 114,64		155 885,36	39 114,64	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)</b>							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	Pour l'exercice		
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-39 114,64</b>	<b>D - B</b>
			<b>-39 114,64</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.  
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(6) Sauf 165, 166 et 16449.  
(7) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 619 807,07	772 751,88	618 982,33	228 072,86
RECETTES	1 619 807,07	949 832,85	407 013,50	262 960,72
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 170 960,95	674 424,34	0,00	496 536,61
RECETTES	1 170 960,95	886 840,81	0,00	284 120,14

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 619 807,07	772 751,88	618 982,33	228 072,86
RECETTES	1 619 807,07	949 832,85	407 013,50	262 960,72
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 170 960,95	674 424,34	0,00	496 536,61
RECETTES	1 170 960,95	886 840,81	0,00	284 120,14

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 619 807,07	772 751,88	618 982,33	228 072,86
RECETTES	1 619 807,07	949 832,85	407 013,50	262 960,72
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 170 960,95	674 424,34	0,00	496 536,61
RECETTES	1 170 960,95	886 840,81	0,00	284 120,14
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 790 768,02</b>	<b>1 447 176,22</b>	<b>618 982,33</b>	<b>724 609,47</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 790 768,02</b>	<b>1 836 673,66</b>	<b>407 013,50</b>	<b>547 080,86</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts complétablés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					575 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					575 000,00									
3405208	CREDIT AGRICOLE				100 000,00	F			2,720	0,000		X	O	A-1
959844	CREDIT AGRICOLE			31/12/2016	150 000,00	F			0,850	0,850		X		A-1
959853	CREDIT AGRICOLE			31/12/2016	50 000,00	F			0,850	0,850		X	O	A-1
MON505098	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL				245 000,00	F			2,040	2,040		X		A-1
xx	CREDIT AGRICOLE				30 000,00	F			3,610	0,000		X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Péri-odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					446 604,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					446 604,00											
70168	CREDIT AGRICOLE BFT				446 604,00	F			4,290	0,000		X	A	O		A-1
<b>Total général</b>					<b>1 021 604,00</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		314 009,53					42 051,65	5 890,75	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		314 009,53					42 051,65	5 890,75	0,00	0,00
3405208		0,00	A-1	88 895,93	11,00			F	5 781,92	2 359,32	0,00	0,00
959844		0,00	A-1	72 380,11	5,00			F	10 078,48	583,16	0,00	0,00
959853		0,00	A-1	24 126,69	5,00			F	3 359,49	194,39	0,00	0,00
MON505098		0,00	A-1	107 047,90	4,00			F	16 946,20	2 054,68	0,00	0,00
xx		0,00	A-1	21 558,90	2,00			F	5 885,56	699,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		148 868,13					18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		148 868,13					18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
70168		0,00	A-1	148 868,13	0,00			F	18 608,50	6 475,15	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>462 877,66</b>					<b>60 660,15</b>	<b>12 365,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – États Annexés

B – États Annexés Patrimoniaux – État de la Dette – Typologie de la Répartition de l'Encours

IV  
B1.4

Typologie de la Répartition de l'Encours (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	462 877,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV  
B1.5**

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Niveau de taux c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (11)
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant d0 au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Intérêts	Capital						
				Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Contrat initial	Contrat renégocié								
				Contrat initial	Contrat renégocié	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Index (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>										0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AC Investissement Agglo GG	1	22/01/2018
L	Subvention rénovation façades	1	18/02/2019
L	Subv équipement SDET	1	12/04/2023
L	Fonds de concours SPR Agglomér	1	12/12/2023

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**IV**  
**B4.3**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**IV**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B6**

**B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>
Adjoint technique	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>8,00</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B6</b>

**B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				43 241,76		
Adjoint technique	C	TECH		21 620,88	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH		21 620,88	A 332-13	CDD CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>43 241,76</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MP : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 333-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
- 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**  
**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-158 494,55
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-314 753,76
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-473 248,31

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	473 248,31
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-473 248,31
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	74 608,50	60 660,15	618 982,33	679 642,48
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	464 883,52	153 481,85	407 013,50	560 495,35
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	390 275,02	92 821,70	-211 968,83	-119 147,13
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-158 494,55			-158 494,55
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	473 248,31	473 248,31		473 248,31
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	314 753,76			314 753,76
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				195 606,63

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV - ÉTATS ANNEXÉS

IV

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE - DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>74 608,50</b>	<b>60 660,15</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>74 608,50</b>	<b>60 660,15</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	56 000,00	60 660,15
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	18 608,50	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>464 883,52</b>	<b>153 481,85</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>114 075,23</b>	<b>120 649,29</b>
10222	FCTVA	102 075,23	102 075,23
10226	Taxe d'aménagement (2)	12 000,00	18 574,06
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>350 808,29</b>	<b>32 832,56</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	815,56	815,56
280422	Privé - Bâtiments et installations	500,00	500,00
28046	Attributions compensation investissement	31 517,00	31 517,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	317 975,73	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement**

*Sur budget en milieu de période  
et compte de 6/30/2025  
06/01/2026  
11:36*

Opération	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		158 494.55 €	0.00 €	0.00 €
1641	Emprunts en euros		56 000.00 €	31 461.03 €	0.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 870.00 €	0.00 €	1 870.00 €
168751	Autres dettes - GFP de rattachement		18 608.50 €	0.00 €	0.00 €
2041511	Subv GFP de rattach. - Biens mobiliers, matériel et études		6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
20422	Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations		2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
2046	Attributions de compensation d'investissement		31 517.00 €	31 517.00 €	0.00 €
	<b>Total opération</b>		<b>274 990.05 €</b>	<b>62 978.03 €</b>	<b>1 870.00 €</b>
112	<b>PANNEAUX SIGNALISATION</b>				
2151	Réseaux de voirie		8 092.00 €	4 171.35 €	3 920.65 €
	<b>Total opération</b>		<b>8 092.00 €</b>	<b>4 171.35 €</b>	<b>3 920.65 €</b>
136	<b>VOIRIE</b>				
2151	Réseaux de voirie		66 191.00 €	61 985.71 €	4 205.29 €
	<b>Total opération</b>		<b>66 191.00 €</b>	<b>61 985.71 €</b>	<b>4 205.29 €</b>
140	<b>MATERIEL MOBILIER ET ROULANT</b>				
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 500.00 €	321.36 €	0.00 €
2157	Matériel et outillage technique		20 952.02 €	27 180.50 €	4 700.00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		4 035.00 €	3 494.54 €	0.00 €
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		3 000.00 €	1 711.76 €	0.00 €
2182	Matériel de transport		14 000.00 €	0.00 €	0.00 €

M. Gilles CROUZET, Maire

### Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Envoyé en préfecture le 06/03/2026  
Reçu en préfecture le 06/03/2026  
Publié le  
ID : 081-218101715-20260224-CFU2025-BF

Opération	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	
156	TRAVAUX CIMETIERE	2116	Cimetière	36 038,00 €	5 362,72 €	0,00 €
		212	Agencements et aménagements de terrains	8 000,00 €	28 941,28 €	9 734,00 €
		<b>Total opération</b>	<b>44 038,00 €</b>	<b>34 304,00 €</b>	<b>9 734,00 €</b>	
158	SALLE DE REUNION ST MARTIN	2135	Install. générales, agencements, aménagements des constru	1 045,00 €	1 044,60 €	0,00 €
		2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		<b>Total opération</b>	<b>1 045,00 €</b>	<b>1 044,60 €</b>	<b>0,00 €</b>	
166	EXTENSION ENFOUISSEMENT RESEAUX	204181	Subv.org.publics divers - Biens mobiliers, matériel et étud	6 000,00 €	2 831,64 €	5 000,00 €
		21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
		<b>Total opération</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>2 831,64 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	
193	MAISON ROSSIGNOL RESTAURANT	2132	Constructions bâtiments privés	480 819,00 €	347 873,66 €	112 000,00 €
		<b>Total opération</b>	<b>480 819,00 €</b>	<b>347 873,66 €</b>	<b>112 000,00 €</b>	
		206	CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN	2151	Réseaux de voirie	3 108,00 €
<b>Total opération</b>	<b>3 108,00 €</b>			<b>3 108,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
207	PARKING VILLAGE			<b>Total opération</b>	<b>3 108,00 €</b>	<b>3 108,00 €</b>

M. Gilles CROUZET, Maire

## Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 081-218101715-20260224-CFU2025-BF

Opération	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
209	MAM MAISON ASSISTANTS MATERNELS	2132	Constructions bâtiments privés		
			<b>Total opération</b>	475 100.00 €	153 432.97 €
210	PARVIS EGLISE VILLAGE	212	Agencements et aménagements de terrains		
			<b>Total opération</b>	195 000.00 €	39 114.64 €
<b>Total général</b>			1 619 807.07 €	743 552.76 €	618 982.33 €

*Vu et vérifié  
Certifié exact  
Le 6/01/2026*

Le Maire,  
Gilles CROUZET



MAIRIE DE MONTANS  
81600 MONTANS

M. Gilles CROUZET, Maire

## BUDGET COMMUNAL 2025

le 15/01/2026  
15/01/2026  
11:22

recettes

## Restes à réaliser sur Recettes d'Investissement

Opération	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
021	Virement de la section de fonctionnement		317 975.73 €	0.00 €	0.00 €
10222	FCTVA		102 075.23 €	102 075.23 €	0.00 €
10226	Taxe d'aménagement		12 000.00 €	18 574.06 €	0.00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		473 248.31 €	473 248.31 €	0.00 €
1641	Emprunts en euros		0.00 €	120 000.16 €	0.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 870.00 €	0.00 €	0.00 €
2804181	Amort. subv.org publics divers-Biens mobiliers, matériel,		815.56 €	815.56 €	0.00 €
280422	Amort. subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations		500.00 €	500.00 €	0.00 €
28046	Amort. attributions de compensation d'investissement		31 517.00 €	31 517.00 €	0.00 €
	<b>Total opération</b>		<b>940 001.83 €</b>	<b>746 730.32 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>136 VOIRIE</b>					
1323	Subv. non transf. Départements		0.00 €	8 478.60 €	0.00 €
1345	Fonds équip. non amort. - Amendes radars auto et amende		0.00 €	3 019.20 €	0.00 €
	<b>Total opération</b>		<b>0.00 €</b>	<b>11 497.80 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>140 MATERIEL MOBILIER ET ROULANT</b>					
1641	Emprunts en euros		0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<b>Total opération</b>		<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>193 MAISON ROSSIGNOL RESTAURANT</b>					
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux		181 039.00 €	27 156.00 €	153 883.00 €
1322	Subv. non transf. Régions		30 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €



MAIRIE DE MONTANS  
 81600 MONTANS

M. Gilles CROUZET, Maire

**BUDGET COMMUNAL 2025**

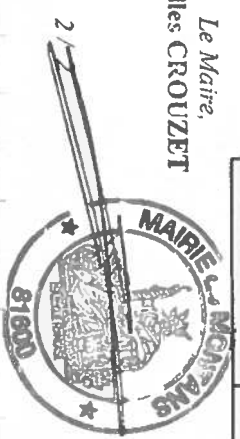
15/01/2026  
 11:22

**Restes à réaliser sur Recettes d'Investissement**

Opération	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser		
202	AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE	1327	Subventions d'investissement non transférables - Fonds eur	90 900.00 €	90 921.09 €	0.00 €	
		<b>Total opération</b>			<b>90 900.00 €</b>	<b>90 921.09 €</b>	<b>0.00 €</b>
		1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	62 180.00 €	0.00 €	57 574.00 €	
206	CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN	1323	Subv. non transf. Départements	22 186.24 €	20 471.14 €	0.00 €	
		13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 500.00 €	22 500.00 €	0.00 €	
		<b>Total opération</b>			<b>106 866.24 €</b>	<b>42 971.14 €</b>	<b>57 574.00 €</b>
209	MAM MAISON ASSISTANTS MATERNELS	1322	Subv. non transf. Régions	45 000.00 €	0.00 €	45 000.00 €	
		13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	36 000.00 €	15 556.50 €	15 556.50 €	
		1328	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non am	90 000.00 €	0.00 €	90 000.00 €	
		1641	Emprunts en euros	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	
		<b>Total opération</b>			<b>191 000.00 €</b>	<b>15 556.50 €</b>	<b>150 556.50 €</b>
<b>Total général</b>			<b>1 619 807.07 €</b>	<b>949 832.85 €</b>	<b>407 013.50 €</b>		

*Vu et vérifié  
 Certifié exact  
 Le 14/01/2026*

Le Maire,  
 Gilles CROUZET





CEU 2025 SLOW

81171

MAIRIE DE MONTANS

Code INSEE

Commune

COM

### ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 14 dont 2 pouvoirs  
 VOTES : Pour 14  
 Contre 0  
 Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 17/02/2026

A MONTANS , le 24/02/2026

M. le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A MONTANS , le 24/02/2026

le Conseil Municipal

*[Handwritten signatures of council members]*  
 1. *[Signature]*  
 2. *[Signature]*  
 3. *[Signature]*  
 4. *[Signature]*  
 5. *[Signature]*  
 6. *[Signature]*  
 7. *[Signature]*  
 8. *[Signature]*  
 9. *[Signature]*  
 10. *[Signature]*  
 11. *[Signature]*  
 12. *[Signature]*  
 13. *[Signature]*  
 14. *[Signature]*  
 15. *[Signature]*

Certifié exécutoire par le Maire

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 6/03/2026

et de la publication, le 6/03/2026

A MONTANS , le 24/02/2026

